

Bibliographie et sites utiles

Quelques livres destinés aux enfants et aux parents pour bien préparer la rentrée:

- ❖ « En route pour la 6ème » de Sophie Bresdin aux éditions de la Martinière jeunesse
- ❖ « Qu'apprend-on au collège ? Pour comprendre ce que nos enfants apprennent » :
 - XO Editions / CNDP - Très complet. Peut aussi être téléchargé sur le net sur xoeditions.com.
- ❖ Sur Internet, nous vous recommandons de consulter :
 - le site du collège, bien sûr
 - le site de la fédération PEEP : www.peep.asso.fr
 - les programmes de la sixième sur eduscol.education.fr ou education.gouv.fr



Vos contacts

Contacts PEEP Mirecourt 2018-2019

- Notre site local : www.peepmirecourt.org
- notre page Facebook PEEP MIRECOURT

Présidente	Catherine Berthe	cath.berthe@sfr.fr
Vice Président	William SAYER	william.sayer@wanadoo.fr
Trésorière	Fabienne Hammy	fabiennehammy@orange.fr
Trésorière adjointe	Chantal Dubois	georchan.dubois@gmail.com
Secrétaire	Adeline Thiébaud	biloo.12@hotmail.fr
Secrétaire adjoint	Jean-Paul L'Homé	j.lhome1@aliceadsl.fr

PEEP Mirecourt



Chez Madame Berthe Catherine
13 rue Sainte Cécile 88500 Mirecourt

Ou déposez vos lettres et questions dans la boîte aux lettres à l'entrée du collège.

Soyez des parents informés et suivez la scolarité de votre enfant.

ADHEREZ A LA PEEP MIRECOURT dès maintenant.

La rentrée en sixième Au collège Guy Dolmaire

Édito

Changement d'établissement scolaire, nouvel emploi du temps, nouveaux professeurs : La rentrée 2018 sera capitale pour votre enfant ... et pour vous, parents !

C'est pour que vous puissiez préparer à l'avance et en toute sérénité ce moment important que l'équipe de la PEEP Mirecourt vous propose ce livret d'informations pratiques, qui, nous l'espérons, répondra aux questions que vous vous posez sans doute, à l'heure où votre enfant devient un collégien à Mirecourt.

Cette rentrée sera pour nous l'occasion de vous proposer de vous aider à équiper votre enfant pour sa nouvelle année.

Sommaire

- ❖ ce qui va changer pour votre enfant
- ❖ Conseils pratiques
- ❖ Découvrir le collège
- ❖ Horaire hebdomadaire en 6^{ème}
- ❖ Vacances scolaires 2018/2019
- ❖ Dialoguer avec le collège
- ❖ Être représentant des parents au collège
- ❖ Bibliographie
- ❖ Vos contacts PEEP

Bonne rentrée !

Les équipes PEEP

Ce qui va changer pour votre enfant

La classe de 6^{ème}, ou « cycle d'adaptation » a pour objectif d'affermir les acquis fondamentaux de l'école élémentaire et d'initier les élèves aux disciplines et méthodes propres à l'enseignement secondaire. C'est un grand bouleversement pour le nouveau collégien, confronté à :

- ❖ Une nouvelle organisation : plusieurs professeurs à la place d'un seul enseignant, plusieurs classes de cours, un emploi du temps variable.
- ❖ Une plus grande autonomie : dans la gestion des devoirs et des leçons d'une semaine sur l'autre, ou encore dans celle de l'emploi du temps : les entrées et les sorties de cours se font parfois en décalé ou en milieu de journée (mais toujours sous surveillance !), et vous ne serez plus là pour accompagner votre enfant.

Conseils pratiques et informations

- ❖ Fournitures scolaires : Les manuels scolaires sont fournis par le collège dès la 1^{ère} semaine de la rentrée. Pensez rapidement à les couvrir, les marquer, et veillez à ce que les enfants en prennent soin. Les fournitures scolaires sont à votre charge. **Découvrez dès à présent nos 2 kits de fournitures scolaires dans le supplément ci-joint, et son bon de commande.**

Téléphones portables/baladeurs : Leur utilisation dans l'enceinte de l'établissement est autorisée pour l'heure pendant la récréation et la pause de midi. Il est toutefois interdit de filmer et prendre des photos. Un débat courant Juin à l'Assemblée Nationale pourrait modifier cela. Tenez-vous au courant dès la rentrée à ce sujet sur notre page Facebook ou notre site internet

- ❖ Cantine : Si votre enfant est externe il lui est possible de manger à la cantine les jours où son emploi du temps ne lui permet pas de rentrer à la maison. Il suffit d'acheter un ticket-repas auprès de l'agent comptable. Deux repas externes maximum par semaine, sinon c'est le régime demi-pensionnaire qui s'applique.
- ❖ Aide aux devoirs : Des créneaux horaires vous seront proposés pour inscrire votre enfant à l'accompagnement éducatif : l'aide aux devoirs est effectuée par un enseignant ou un assistant d'éducation pour un groupe d'environ 10 élèves.
- ❖ Les EPL (ou Enseignement Pratique Interdisciplinaire) doivent permettre de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective ; Ils concerneront votre enfants dès la 5^{ème}.
- ❖ Option sportive : le collège propose dès la 6^{ème} l'option sportive à raison de 4h/semaine.

Etre représentant des parents au collège

Au collège, les instances dans lesquelles les parents sont représentés ne sont pas les mêmes qu'en primaire, et le rôle du parent délégué évolue.

Les élections de vos représentants, parents, qui se déroulent mi-octobre, permettent l'attribution des sièges aux commissions et instances du collège, au prorata des scores obtenus par chacune.

Le parent délégué de classe

L'année 2017 la PEEP était représentée par 25 parents dans les conseils de classe, ce qui a permis d'avoir à chaque conseil de classe un représentant PEEP.

Tout parent peut assister au conseil de classe sans forcément faire partie des parents élus en début d'année scolaire. Il suffit simplement de nous le signaler. Votre rôle sera de porter la voix des parents au moment des conseils de classe à chaque trimestre, et de réaliser un compte rendu.

Les parents élus en début d'année scolaire

Les élections des représentants des parents d'élèves permettent d'établir la proportion de parents PEEP siégeant au conseil d'administration et dans les commissions en découlant. Pour faire partie des listes il suffit simplement de nous le signaler.

Le conseil d'administration

Il fixe les règles d'organisation de l'établissement, vote le règlement intérieur, le budget et le projet d'établissement pour une durée de 3 à 5 ans. La PEEP Mirecourt comptait 3 sièges sur les 6 attribués aux parents du collège pour l'année 2017/2018.

La commission permanente

Cette commission, constituée d'une partie des membres du conseil d'administration, se réunit avant ce dernier pour le préparer (y est notamment débattue la répartition de dotation horaire globale).

Le conseil de discipline

Il est appelé à se réunir sur convocation du chef d'établissement.

La commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Elle organise la prévention des dépendances, des conduites à risque et de la violence. En renforçant les liens avec les familles, elle contribue à la mise en place de l'éducation citoyenne au sein du collège.

Le Conseil de Vie Collégien (CVC)

Structure participative qui organise la vie collégienne avec l'ensemble des niveaux du collège, sous la tutelle des adultes.

Vous voulez assister au conseil de classe,
vous présenter aux élections et avoir la possibilité de faire partie de ces commissions
ou simplement avoir davantage d'informations sur le sujet ?

Contactez, Catherine BERTHE, PEEP Mirecourt, cath.berthe@sfr.fr 06.78.07.85.93


Dialoguer avec le collège

Le dialogue entre le collège et les familles est essentiel afin de garantir les meilleures conditions de travail au collégien. Il s'effectue notamment, grâce au :

- ❖ **Conseil de classe :** présidé par le principal ou le principal adjoint, le conseil de classe se réunit à chaque fin de trimestre. Il regroupe les enseignants, un représentant de l'administration, deux délégués des élèves de la classe et deux parents délégués. Le conseil de classe aborde les questions de pédagogie, l'ambiance de la classe, les modalités d'organisation du travail personnel des élèves et le niveau général. Il examine le déroulement de la scolarité de chaque élève et émet des propositions d'orientation ou de mesure d'aide pédagogique.

Important à noter : Du fait des dates calendaires du Conseil, votre enfant est évalué pour le premier trimestre sur la base de ses notes jusqu'à début décembre, le second trimestre sur la base de celles allant jusqu'à début mars, et le troisième trimestre les notes allant jusque mi-juin.

Pensez à transmettre vos questions et remarques au parent délégué de la classe de votre enfant avant chaque conseil.

- ❖ **Le professeur principal :** Chaque classe a son professeur principal. Interlocuteur privilégié des élèves et des parents, il effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves et présente cette synthèse au conseil de classe.
- ❖ **Carnet de correspondance :** Lien privilégié entre le collège et vous. Il est obligatoire que votre enfant l'ait toujours sur lui. Sur la dernière page figurent la photo d'identité de l'enfant et son emploi du temps. Il permet de prendre rendez-vous avec les membres de l'équipe pédagogique, d'informer le collège lors d'une absence ou de tout autre événement spécifique de la vie de votre enfant. Il consigne en outre toutes les notes de votre enfant, les modifications d'emploi du temps, les sorties scolaires, les absences des professeurs. Il vous sera demandé de le consulter et de le signer régulièrement.

En début d'année, vous pourrez rencontrer les enseignants et d'autres parents :

- ❖ En assistant le jour même de la rentrée, après l'appel des classes, lors duquel vous pourrez dialoguer avec eux. En principe, les 6^{ème} sont seuls à rentrer ce jour-là afin de leur faciliter les choses le premier jour.
- ❖ En participant à la réunion parents-enseignants de la classe de votre enfant, les professeurs vous présenteront les programmes. Vous pourrez également y rencontrer l'équipe de direction du collège.
- ❖ **Au centre de documentation et d'information :** Pour lire ou pour se documenter, votre enfant pourra se rendre au CDI (Centre de Documentation et d'Information), dont Mme SUHNER est la responsable. Il pourra consulter les livres sur place ou les emprunter, s'il le souhaite.

- ❖ **Le sport en dehors des heures de cours :** l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) propose différentes activités (basket, gym, badminton, escalade, ski, futsal, tennis de table) en semaine après les cours de l'après-midi. Les compétitions se déroulent le mercredi. L'inscription se fait en début d'année, auprès des professeurs d'EPS, à une date qui vous sera communiquée à la rentrée.
- ❖ **Les langues vivantes :** Votre enfant poursuivra la pratique d'une langue vivante étrangère, 4 heures par semaine, qui sera forcément l'anglais ou conjointement l'anglais et l'allemand dans la section bilangue dès la 6^{ème}. À partir de la 5^{ème}, votre enfant pourra choisir de faire du latin. (à raison d'1 h en 5^{ème} et 2 h en 4^{ème} et 3^{ème}). L'apprentissage de l'Espagnol sera quant à lui débuté en 5^{ème} (2h30/semaine).
- ❖ **Les devoirs :** Donnez à votre enfant des conseils d'organisation pour l'aider à gagner en autonomie : tous les soirs, voyez comment s'est déroulée sa journée, ce qui a été compris et ce qui nécessite d'être revu. Contrôlez ses devoirs et faites-lui réciter ses leçons. Enfin, consultez chaque jour le cahier de textes et le carnet de correspondance... sans pour autant faire son cartable à sa place!
- ❖ **Les bulletins :** Le collégien est évalué régulièrement par l'intermédiaire des devoirs faits en classe et notés. Après la tenue du conseil de classe, un bulletin vous sera directement adressé, par courrier. Outre les résultats chiffrés de votre enfant dans les différentes matières d'enseignement, le bulletin apporte des appréciations motivées, discipline par discipline, avec des indications sur les progrès à faire et des conseils pour améliorer les résultats. Vous recevrez également mi-octobre un relevé de notes de la moitié du trimestre, collé dans le carnet de correspondance. Vous pourrez consulter ses notes et son cahier de texte en lignes sur le site suivant : <http://www.ent-place.fr> : un login et un mot de passe vous seront remis rapidement après la rentrée.
- ❖ **Les horaires :** La journée type commence à 7h55 et s'achève à 17h, avec une interruption pour le déjeuner de 11h50 à 13h ou 14h. Mais l'emploi du temps ne sera pas forcément aussi régulier. Le mercredi, les cours commencent à 7h55 et s'achèvent à 11h50. **Attention :** l'emploi du temps change 1 semaine sur 2 en raison de la constitution de 1/2 groupes d'élèves dans certaines matières. Il y a donc un emploi du temps pour les semaines paires dites « A » et, un autre pour les semaines impaires, dites « B ». La feuille répartisant sur l'année les semaines « A » ou « B » doit toujours se trouver dans le carnet de correspondance. Vous pouvez donner votre accord pour que votre enfant sorte de l'enceinte du collège quand il n'a pas cours. Cet accord figure sur son carnet de correspondance et devra être montré à la grille pour qu'on le laisse sortir.

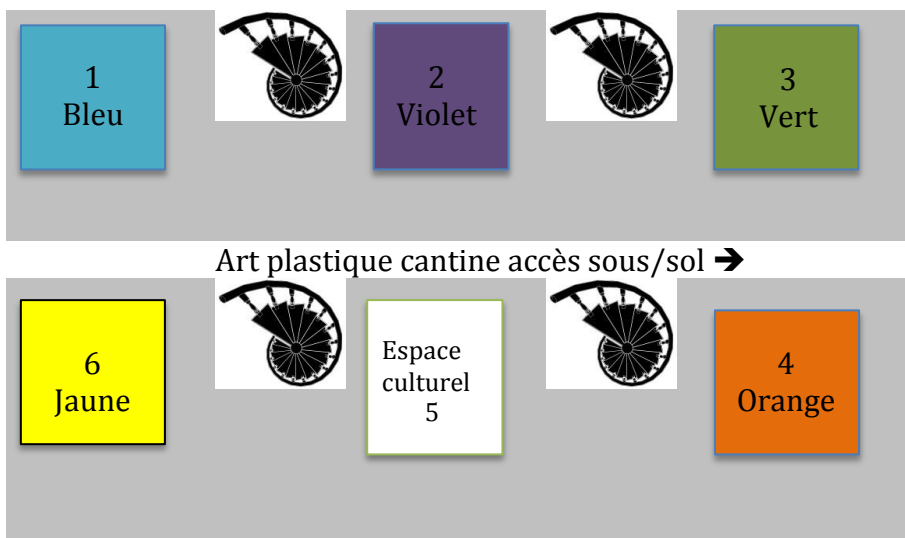
Comment aider votre enfant le jour J ?

Soyez présent : votre enfant aura sans doute envie de parler, alors écoutez-le, rassurez-le. Aidez-le à s'organiser et faites-lui confiance !

Veillez à ce qu'il dorme suffisamment, au moins 10 heures par nuit, **et proposez-lui un solide petit déjeuner.**

Découvrir le collège Guy Dolmaire

Bien se repérer dans l'espace

 Les élèves de 6^{ème} évoluent sur 3 niveaux, suivant les classes. Certains cours se déroulent dans des salles spécifiques : Arts plastiques au niveau de la Cantine, SVT au rez-de-chaussée.

Bâtiment 1 (bleu) : Niveau 0 (rez-de-chaussée) administration ; Niveau 1 (1er étage) salle des professeurs, salles de français.
Bâtiment 2 (violet) : Niveau 0 vie scolaire, salles de français ; Niveau 1 salles de langues vivantes.
Bâtiment 3 (vert) : Niveaux 0 et 1 salles de technologie.
Bâtiment 4 (orange) : Niveau 0 salle des sciences ; Niveau 1 salles d'histoire-géographie ; Niveau 2 salles de mathématiques.
Bâtiment 5 : Niveau 1 salle informatique ; Niveau 2 salles de mathématiques.
Bâtiment 6 (jaune) : Niveau 0 salle de musique, salle informatique, infirmerie ; Niveau 1 CDI ; Niveau 2 salles de
français.
Horaires hebdomadaire en 6ème

La 6ème bénéficie à Mirecourt d'une dotation globale de 26 h 00 heures hebdomadaires (dont 3h d'Aide Personnalisée) :

Enseignement obligatoire	Horaires de l'élève
Français	4 h 30
Mathématiques	4 h 30
Anglais	4h
Histoire-Géographie-Education Civique	3h
Physique/ chimie	1 h00
Science et vie de la terre	1h 30
Technologie	1h30
Arts plastiques	1h
Éducation musicale	1h
Éducation physique et sportive	4h
Aide personnalisée	3h pour l'ensemble des élèves concernant l'ensemble des matières

Vacances scolaires 2018/2019

Rentrée des élèves	Lundi 03 septembre 2018
Toussaint	Fin des cours : Samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : Lundi 05 novembre 2018
Noël	Fin des cours : Samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : Lundi 07 janvier 2019
Hiver	Fin des cours : Samedi 09 février 2019 Reprise des cours : Lundi 25 février 2019
printemps	Fin des cours : samedi 06 avril 2019 Reprise des cours : lundi 23 avril 2019
Été	Fin des cours : samedi 06 juillet 2019